

# SEJOURS JEUNES

Colonies  
Patrimoine

HIVER 2025



CSEC TotalEnergies UES M&S



## SEJOURS PATRIMOINE

Centre	Code Séjour	Séjour	Ages		Départ	Retour	Durée	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Barioz	PBARHH1-MSSKI25	Ski'in	6	12	07/02/2025	14/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•						
	PBARHH2-MSSKI25		6	12	14/02/2025	21/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•						
	PBARHH3-MSSKI25		6	12	21/02/2025	28/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•						
	PBARHH4-MSSKI25		6	12	28/02/2025	07/03/2025	8			•	•	•	•	•	•	•						
Beaulieu	PBEAHH1-MSBIA25	Biathlon	6	15	07/02/2025	14/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
	PBEAHH1-MSGAU25	Galopade auvergnate	6	15	07/02/2025	14/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
	PBEAHH1-MSPMU25	P'tits Muschers	4	12	07/02/2025	14/02/2025	8	•	•	•	•	•	•	•	•							
	PBEAHH1-MSQDN25	Quad des neiges	8	14	07/02/2025	14/02/2025	8					•	•	•	•	•	•					
Beaulieu	PBEAHH2-MSBIA25	Biathlon	6	15	14/02/2025	21/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
	PBEAHH2-MSGAU25	Galopade auvergnate	6	15	14/02/2025	21/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
	PBEAHH2-MSPMU25	P'tits Muschers	4	12	14/02/2025	21/02/2025	8	•	•	•	•	•	•	•	•							
	PBEAHH2-MSQDN25	Quad des neiges	8	14	14/02/2025	21/02/2025	8					•	•	•	•	•	•					
Beaulieu	PBEAHH3-MSBIA25	Biathlon	6	15	21/02/2025	28/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
	PBEAHH3-MSGAU25	Galopade auvergnate	6	15	21/02/2025	28/02/2025	8			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
	PBEAHH3-MSPMU25	P'tits Muschers	4	12	21/02/2025	28/02/2025	8	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
	PBEAHH3-MSQDN25	Quad des neiges	8	14	21/02/2025	28/02/2025	8					•	•	•	•	•	•					





Comme chaque année, vos élus ont travaillé afin de proposer à vos enfants une belle offre de colonies dans le respect des recommandations sécurité de la compagnie.

Nous essayons, accompagnés du personnel du CSEC, d'améliorer encore plus les colonies grâce aux retours de « l'écho des colos » de l'année précédente.

Nous vous recommandons nos colos « Patrimoine ». Les sites sont historiques avec un vrai savoir-faire. Le personnel expérimenté est plus nombreux que les obligations légales.

Les activités sont étudiées afin que la sécurité des enfants et l'attractivité soient maximales. Des élus visitent tous les sites des colonies « Patrimoine » à chaque saison.

Qu'ils soient enfants ou ados, les souvenirs qu'ils ramèneront sont impérissables ! De Beaulieu au Barioz les activités sont multiples comme le ski, le snow, l'équitation, le quad...

Tous les enfants peuvent trouver leur bonheur !

Nous travaillons activement afin de permettre un accès hors matériel informatique TotalEnergies (extérieur) et donc pour tous les salariés, au nouveau site internet du CSEC M&S.

Bonnes vacances à tous

**Claire CARIOU** - Rapporteur de la CEVA



Colonies/Séjours Jeunes Vacances Familiales Mes Subventions



### Retrouvez le catalogue...

Pour en savoir plus et vous inscrire sur les séjours proposés dans ce catalogue, rendez-vous sur notre site internet, onglet colonies puis cliquez sur Hiver 2025, ou dans votre CSE de rattachement.

**Pour y accéder** depuis un ordinateur TotalEnergies (Avec Digital Pass)

<https://www.csecms.com/com/homepage>



Ouverture des inscriptions en ligne : **Vendredi 18 octobre – 12h**

Date limite d'inscription : **Jeudi 14 novembre – 10h**

## COMMENT S'INSCRIRE

Les inscriptions peuvent être réalisées :

- **en ligne sur notre site internet** depuis un ordinateur TotalEnergies (Avec Digital Pass)  
<https://www.csecms.com/com/homepage>
- **par formulaire PDF** (un formulaire d'inscription par enfant) à transmettre à votre CSE d'appartenance.  
Téléchargez le bulletin d'inscription en cliquant ici : [Cliquer ici](#)

Nous vous recommandons d'effectuer 2 choix, dans le cas où votre enfant ne serait pas affecté sur son premier choix, le CSEC vérifiera la disponibilité sur ce deuxième choix, et affectera votre enfant sur ce séjour.

### Besoin d'un conseil, de précisions ?

Notre équipe vous répond du lundi au vendredi, écrivez-nous sur le mail : [csecms.inscriptions.sejoursjeunes@totalenergies.com](mailto:csecms.inscriptions.sejoursjeunes@totalenergies.com)  
N'hésitez pas non plus à vous rapprocher de votre CSE d'appartenance.

## QUAND MES INSCRIPTIONS SONT VALIDEES ?

### Confirmation de votre inscription :

Les confirmations d'affectations seront envoyées par mail professionnel et personnel environ 3 semaines après la date de fin des inscriptions.

## LES TARIFS



**Nous vous invitons à prendre contact avec votre CSE qui calculera votre QFA et votre taux d'aide CSEC afin de connaître le montant du séjour à régler.**

(1) Les tarifs indiqués au catalogue sont les tarifs adhérents au patrimoine avant application de votre taux d'aide.

Prestataire	Centre	Nom du séjour	Adhérent (1)	Extérieur (2)
CSEC TotalEnergies UES M&S	<b>Barioz</b>	Ski'in	860 €	1 060 €
CSEC TotalEnergies UES M&S	<b>Beaulieu</b>	Biathlon	750 €	950 €
CSEC TotalEnergies UES M&S	<b>Beaulieu</b>	Galopade Auvergnate	840 €	1 040 €
CSEC TotalEnergies UES M&S	<b>Beaulieu</b>	P'tits Muschers	750 €	950 €
CSEC TotalEnergies UES M&S	<b>Beaulieu</b>	Quad des neiges	840 €	1 040 €
CSEC TotalEnergies UES M&S	<b>Tuile aux loups</b>	Ski	1 250 €	1 450 €

### (2) Inscription d'un enfant « extérieur »

Votre enfant veut partir avec son copain de classe, sa cousine...? C'est possible. Pour toute inscription d'un enfant extérieur, dont le parent n'est pas considéré comme ouvrant droits aux activités du CSEC, le tarif indiqué sera majoré de 200€.

# SEJOURS PATRIMOINE

HIVER 2025

Le Barioz  
Beaulieu





## Dates de séjours :

Du 08/02 au 15/02/2025  
 Du 15/02 au 22/02/2025  
 Du 22/02 au 01/03/2025  
 Du 01/03 au 08/03/2025

## Zones

B  
 B et C  
 C et A  
 A



Entre Grenoble et Chambéry, le centre de vacances TotalEnergies est situé au Col du Barioz à 1100 m d'altitude dans le Massif de Belledonne au cœur des forêts alpines. Le chalet et ses annexes offrent un confort de qualité. Il se situe à environ 25 minutes en car de la station de ski Prapoutel les 7 Laux.

**L'hébergement et les repas :**

Les enfants seront installés dans le chalet principal ou ses annexes, dans des chambres de 4 à 6 lits douillettes avec couette. Tous les chalets sont équipés de sanitaires, douches, WC. La cuisine est soignée et préparée avec des produits frais et des menus équilibrés par nos cuisiniers.

**Documents obligatoires et formalités :**

CNI en cours de validité, carnet de vaccination à jour et fiche sanitaire complétée.

**Transports :**

Les pré-acheminements et acheminements à destination des centres en patrimoine se feront en : train, avion, bus, en fonction des disponibilités groupes. Dans le cas d'un préacheminement en avion, la pièce d'identité de l'enfant devra être à jour.



SKI'IN

6-12 ANS

860 €

**Le séjour :**

Selon le rythme et le niveau de chaque enfant et en aucun cas de façon intensive, l'après-midi sera consacrée à l'apprentissage ou au perfectionnement du ski. En moyenne 4 heures par jour encadrées par les moniteurs de l'ESF et de l'ESI et par petits groupes de niveau homogène.

Le matin, selon leur envie, les enfants pourront se reposer, participer aux activités manuelles proposées par les animateurs, lire un livre à la bibliothèque du chalet. Si le temps le permet, ils pourront faire une sortie luge ou une balade en raquettes.

En soirée, il sera organisé, pour ceux qui aiment le fromage, une soirée raclette ou tartiflette afin de goûter une des spécialités de la région.

L'équipe d'animation préparera des veillées : karaoké, théâtre, spectacles, sans oublier la super « boum du Barioz » mais aussi des veillées plus calmes.

Les débutants, du flocon à la 1ère étoile skieront sur le site de Grand Plan à 10 mn en car du chalet. Les plus affûtés iront skier sur le domaine de Prapoutel les 7 Laux (34 pistes réparties sur 100 km, 21 remontées mécaniques).

A la fin du séjour, tous les enfants passeront leur test de l'ESF ou de l'ESI.

**Bon à Savoir :**

Les cours de ski sont encadrés par les moniteurs de l'ESF ou de l'ESI diplômés d'Etat et nos animateurs BAFA. Un test ESF ou ESI pour tous les jeunes est organisé à la fin du séjour.





## SEJOUR PATRIMOINE

Dates de séjours :	Zones
Du 08/02 au 15/02/2025	B
Du 15/02 au 22/02/2025	B et C
Du 22/02 au 01/03/2025	C et A



Au cœur de l'Auvergne, région de contrastes où les massifs volcaniques protègent de superbes vallées, les plateaux ondulés se brisent en gorges escarpées : par sa beauté et sa diversité, la nature auvergnate est unique.

**L'hébergement et les repas :**

Les « espaces nuits » accueillent de 6 à 8 enfants et sont équipés, chacun, de grandes armoires individuelles, WC et sanitaires. La cuisine est soignée et préparée avec des produits frais et des menus équilibrés par nos cuisiniers.

**Activités pour tous et au choix et selon les envies :**

Séance « Neige dans tous ses états » (comment les flocons se forment ? Pourquoi il y en a de différentes formes ?...).

Sortie en raquette dans un environnement exceptionnel.

Construction de bonhommes de neige, glissades en luge et patinoire.

**Documents obligatoires et formalités :**

CNI en cours de validité, carnet de vaccination à jour et fiche sanitaire complétée.

**Transports :**

Les pré-acheminements et acheminements à destination des centres en patrimoine se feront en : train, avion, bus, en fonction des disponibilités groupes. Dans le cas d'un préacheminement en avion, la pièce d'identité de l'enfant devra être à jour.



## BIATHLON

6-15 ANS

750 €

**Le séjour :**

C'est un sport nordique qui associe ski de fond et tir à la carabine. Cette discipline met en jeu énormément de concentration et de maîtrise de soi.

Laurent, le moniteur breveté Biathlon, a créé un véritable parcours d'initiation au biathlon sur le site de Murat le Quaire : boucle simple, parcours de pénalité et stand de tir à la carabine couché ou debout sur une cible.

**Bon à Savoir :**

Suivant l'âge, les jeunes utiliseront des carabines laser ou à plombs.

## GALOPADE AUVERGNATE

6-15 ANS

840 €

**Le séjour :**

Les enfants pratiqueront en demi-journée, à raison de 3 heures par jour au centre équestre d'Ussel situé à 20 km du centre.

Une activité équestre différente sera proposée chaque jour avec initiation, balade, jeux pour les plus petits, sauts d'obstacles, cross et dressage pour les plus confirmés.

Chaque enfant aura son cheval et son poney qu'il soignera avant et après chaque séance.

**Bon à Savoir :**

Pas de passage de galop pendant cette courte période.





## SEJOUR PATRIMOINE

## Dates de séjours :

Du 08/02 au 15/02/2025

Du 15/02 au 22/02/2025

Du 22/02 au 01/03/2025

## Zones

B

B et C

C et A



Au cœur de l'Auvergne, région de contrastes où les massifs volcaniques protègent de superbes vallées, les plateaux ondulés se brisent en gorges escarpées : par sa beauté et sa diversité, la nature auvergnate est unique.

**L'hébergement et les repas :**

Les « espaces nuits » accueillent de 6 à 8 enfants et sont équipés, chacun, de grandes armoires individuelles, WC et sanitaires. La cuisine est soignée et préparée avec des produits frais et des menus équilibrés par nos cuisiniers.

**Activités pour tous et au choix et selon les envies :**

Séance « Neige dans tous ses états » (comment les flocons se forment ? Pourquoi il y en a de différentes formes ?...).

Sortie en raquette dans un environnement exceptionnel.

Construction de bonhommes de neige, glissades en luge et patinoire.

**Documents obligatoires et formalités :**

CNI en cours de validité, carnet de vaccination à jour et fiche sanitaire complétée.

**Transports :**

Les pré-acheminements et acheminements à destination des centres en patrimoine se feront en : train, avion, bus, en fonction des disponibilités groupes. Dans le cas d'un préacheminement en avion, la pièce d'identité de l'enfant devra être à jour.



## P'TITS MUSCHERS

4-12 ANS

750 €

**Le séjour :**

A raison de 2 heures par jour pendant 4 jours, les enfants découvriront les magnifiques huskies de Jean-François, notre musher diplômé, qui les accompagnera dans les différentes pratiques de loisirs avec ses "nounours" et les initiera à la conduite d'attelage.

Ils apprendront à connaître les chiens, les nourrir, les mettre au harnais, préparer l'attelage et enfin apprendre à le diriger.

## QUAD DES NEIGES

8-14 ANS

840 €

**Le séjour :**

Le Quad se déroule sur le centre de Beaulieu sur un plateau d'initiation et d'apprentissage stabilisé, où Mickaël, l'animateur Brevet d'Etat, organise des séances en demi-journée;

En moyenne : 2 heures par jour de Quad sur 5 jours.

**Bon à Savoir :**

Ce séjour accueille tout le monde, du débutant au confirmé.





## SEJOUR PATRIMOINE, CREATION'S CSEC ET PRESTATAIRES

Les conditions suivantes s'appliquent à l'ensemble des séjours de notre catalogue.

## INSCRIPTIONS

**Inscription**

Lors de l'inscription, le CSEC MS tient compte en priorité : de l'âge de votre enfant (pour les longs courriers, les jeunes de 17 ans sont prioritaires) et de son affectation les années passées, de l'inscription de fratries sur le même centre. Il est recommandé, si les propositions du catalogue le permettent, d'effectuer un deuxième choix. Dans le cas où votre enfant ne serait pas affecté sur son 1er choix, le CSEC, avant de vous contacter, vérifie si ce deuxième choix (qui ne vous engage pas) est possible. Si aucun des deux choix de votre enfant n'est retenu, le CSEC de l'UES M&S étudie avec vous de nouvelles propositions.

**Age**

Les séjours proposés sont destinés aux enfants de 4 ans à la veille de leurs 18 ans à la date du retour (sauf BAFA 21 ans révolus) pendant les vacances scolaires (suivant le calendrier de l'Éducation Nationale).

**Assurance**

Tous les enfants sont couverts par l'assurance Groupe. Toutefois, il est obligatoire de souscrire à l'une des garanties suivantes : multi garantie familiale avec assistance complémentaire, extrascolaire (rapatriement), assurance assistance (seule) pour famille.

**Annulation**

Toute annulation (après réception de la lettre de confirmation) doit être notifiée le plus rapidement possible par écrit au CSE d'appartenance qui la transmettra au CSEC MS. Pour toute annulation pour les centres du CSEC MS intervenant à moins de 30 jours avant le début du séjour, il sera retenu 50 % du coût RÉEL du séjour. À moins de 8 jours avant le début du séjour, il sera retenu 90 % du coût RÉEL du séjour. Toute annulation d'un séjour prestataire sera facturée au coût réel selon ses propres conditions.

**Retard**

Toute inscription effectuée après la date limite ne sera prise en compte que dans la limite des disponibilités.

**RGPD**

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également vous opposer ou exiger des restrictions au traitement des données vous concernant et/ou demander l'effacement de ces données. Vous disposez du droit de retirer votre consentement au traitement de ces données à tout moment. Vous pouvez récupérer vos données personnelles sous une forme couramment utilisée et lisible par machine. Vous pouvez définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. L'intégralité de ces droits peuvent être exercés en vous adressant à : [ms.csec-total-ues@totalenergies.com](mailto:ms.csec-total-ues@totalenergies.com).

## AVANT LE SEJOUR

**Espace Vackelys**

Pour les séjours Patrimoines, vous recevez un mail afin de créer votre espace Vackelys, pour pouvoir y déposer les documents nécessaires au bon déroulement du séjour de votre enfant. Cet espace vous permet également de récupérer les documents de voyage de votre enfant.

**Santé**

Afin d'avoir toutes les informations nécessaires concernant la santé de votre enfant, une fiche sanitaire doit être complétée et signée. Si votre enfant possède un PAI, nous devons également en avoir connaissance. Tous ces documents sont à déposer sur votre espace Vackelys.

Pour tous les séjours, nous recrutons des assistant(e)s sanitaires pour suivre la santé de votre enfant. N'étant pas des professionnels de la santé, dès lors que votre enfant rencontre le moindre problème médical, le rôle des assistant(e)s sanitaires est de consulter un spécialiste (médecin, dentiste, hôpital...) et d'organiser le suivi médical. Pour toute consultation effectuée, l'assistant(e) sanitaire ou le directeur vous contactera par téléphone dans un délai de 24h en présence de votre enfant (un numéro d'urgence est indispensable).

**Carnet de vaccination**

L'enfant doit être à jour dans ses vaccins. Une copie du carnet de vaccination de votre enfant laissant apparaître ses noms et prénoms devra être transmise à l'équipe de direction du séjour via votre espace Vackelys.

**Trousseau**

Le trousseau vous sera adressé avec la convocation. Tout le linge de votre enfant doit être marqué à son nom. Par mesure d'hygiène, merci de fournir les sacs à dos et duvets pour les centres ayant des activités nécessitant l'utilisation de ce matériel.

## TRANSPORTS

### Transports

Les dates inscrites dans le catalogue sont à titre INDICATIF. Les jours de départ et de retour sont modifiables selon les confirmations des compagnies aériennes ou ferroviaires. Le choix de la ville de départ mentionné sur le bulletin d'inscription doit en général correspondre à la ville de retour ; si ce n'est pas le cas, le CSEC doit vous en confirmer la possibilité. Des frais de pénalité seront facturés à hauteur de 100 € par trajet et par enfant en cas de changement de ville de départ et ou de retour après la confirmation du séjour par le CSEC MS.

### Convocations

Les convocations vous sont envoyées par mail dans un délai maximum de 10 jours avant la date de départ.

### Convoyages

Dans le cadre des pré-acheminements vers des lieux de départs et pour écourter les temps de trajet des enfants, nous organisons, le plus possible, des transferts en avion. Il est impératif de munir votre enfant d'une Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

### Bagages

Il est recommandé d'utiliser des valises solides à roulettes avec une bonne fermeture. Des étiquettes nominatives vous seront envoyées et vous devrez les accrocher à chaque bagage.

## PENDANT LE SEJOUR

### Traitements médicaux

En cas de traitement médical en cours ou de régime, merci de joindre obligatoirement la photocopie de l'ordonnance et de placer les médicaments dans une pochette au nom de votre enfant, dans son bagage. Veillez à bien le signaler à un animateur lors du départ. Cette pochette sera ensuite remise à l'Assistant(e) Sanitaire à l'arrivée sur le centre.

### Encadrement

Le CSEC recrute les animateurs selon de nombreux critères, en fonction de la tranche d'âge des séjours, afin d'assurer au mieux la sécurité, l'écoute, la vie quotidienne et d'exploiter au mieux les compétences de chacun. Le nombre d'encadrants est doublé par rapport à la législation.

### Sécurité

L'ensemble des structures d'accueil répondent aux dernières règles en vigueur en matière de sécurité. De nombreux travaux et contrôles sont à cet effet réalisés chaque année.

### Repas

Dans chaque centre en patrimoine, les repas sont confectionnés par un cuisinier directement sur place. Les repas sont équilibrés et permettent également de faire connaître les différents saveurs locales aux enfants et jeunes. Nous incitons les jeunes à goûter à tous les plats. Nous portons une attention toute particulière aux différents régimes alimentaires et/ou allergies.

### Comportement

Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du centre, ou à la sécurité, entraînera le renvoi du jeune ou de l'enfant. Les frais de retour et d'accompagnement seront à la charge intégrale de la famille. En cas de comportement portant préjudice à la sécurité ou au bien-être de la collectivité après avertissement des parents et mise en garde du jeune, ce dernier prend alors le risque de se voir refuser l'inscription sur les prochains séjours.

### Substances interdites

La drogue, quelle qu'elle soit, et l'alcool sont formellement interdits dans les centres de vacances accueillant des mineurs et entraînera le renvoi immédiat du participant, dont le retour est à la charge des familles.

### Portables

Les téléphones portables sont interdits sur les centres de vacances qui accueillent des enfants de 4 à 12 ans. Pour les plus âgés, les téléphones sont tolérés mais uniquement à certains moments de la journée, bien définis par le/la directeur/directrice.

### Visites

Pour le bien-être des enfants, les visites ne sont pas autorisées.

### Vols

Le CSEC TE UES M&S et les prestataires, déclinent toute responsabilité concernant les téléphones portables, appareils électroniques (consoles, etc...), appareils photos ou tablettes numériques, bijoux ainsi que tous les objets de valeur emportés par vos enfants.

## APRES LE SEJOUR

### Frais médicaux

Si votre enfant est malade ou blessé pendant son séjour, vous êtes prévenus au plus vite. Au retour des vacances, une facture sera adressée à votre CSE et après réception du règlement, les originaux des feuilles de maladie et les ordonnances vous seront transmises par votre CSE afin que vous puissiez les adresser à la sécurité sociale et à votre mutuelle.

### Echo des colos

Ce questionnaire vous est envoyé par mail à la suite du séjour de votre enfant. Merci d'y répondre dans les meilleurs délais avant la date indiquée, afin que nous puissions analyser les remarques, tant positives que négatives, sur le séjour.